



## **COMPTE RENDU du 20 octobre 2009 – St Jean Brevelay – 20h** **4ème rencontre des groupes de travail**

### **1 – Election président(e) de la commission CTS suite à l'élection de James président du CD.**

Personnes éligibles :

- Béatrice Michaud (excusée ce soir)
- Cathy Annic
- Yves Marie Le Texier
- Cécile Goualle

Béatrice Michaud et Cathy ne souhaitent pas se présenter car elles viennent seulement d'intégrer le conseil d'administration. Cécile Goualle ne souhaite pas non plus se porter candidate du fait de ses activités professionnelles et divers investissements.

Vote :

- Candidat : Yves Marie LE TEXIER, élu Président de la commission culture du conseil de développement à la majorité
- Une voix pour Cécile GOUALLE

### **2 – Mot d'accueil par Jean Marc JOUBERT et la Directrice du lycée Horticole**

### **3 – Production des groupes de travail**

#### **Groupe 1 : Partager et échanger les informations**

Rapporteur : Christophe HUBERT – Chantal a du quitter la réunion au moment de la restitution

Animateur : James EVEILLARD

Participants à ce groupe : James EVEILLARD (Cartopole), Jean Marc JOUBERT (Lycée horticole St Jean Brévelay), Christophe HUBERT (Asso Polyculture Malguénac), Joël LAUDRIN (Asso Arts et Renaissance), Chantal FOMBEUR (adjointe St Jean Brévelay), Sylvie PERDRIAU (Kreaterre), Pierre LE PIPEC (maire de Malguénac)

Objectifs :

- Un magazine/agenda culturel (contenu, recueil de l'information, forme, diffusion...)
  - . Préparer le travail à entamer avec le cri de l'ormeau
  - . Annoncer le lancement du cri de l'ormeau sur le territoire
- Le site Internet (contenu, ambiance, mise à jour)

#### **- Un magazine/agenda culturel en collaboration avec le Cri de l'ormeau**

Pour information : des représentants du groupe 1 et le cri de l'ormeau c'était retrouvé le 9 octobre afin d'échanger sur la manière de procéder et définir les orientations de travail que le groupe 1 devait avoir lors de réunion du 20 octobre.

Le cri de l'ormeau sera présent le jeudi 10 décembre afin de définir définitivement la mise en page du cri de l'ormeau sur le Pays de Pontivy et de valider un cahier des charges.

Pour 2010, il est envisagé d'éditer ce magazine en Bimestriel. 5 n°/an. 24 pages. Format A5.

Si tout va bien : première parution le 1<sup>er</sup> avril (serait ce un poisson d'avril ?)

S'agissant du 1<sup>er</sup> numéro, le groupe 1 se demande s'il ne serait pas plus opportun d'envisager une édition sur la période d'avril/mai/juin ?

**- forme : identification du Cri de l'ormeau Bro Pondi : couleur couverture ? Typo ? Appellation ?**

Fond noir : version du 22.

La couleur Bleu foncé soutenu (charte graphique CG56) est pressentie comme la plus pertinente pour le magazine culturel sur le pays de Pontivy, et par anticipation d'une édition départementale. Le Cri de l'ormeau viendra le 10 décembre avec des simulations de mise en page de la couverture, le bleu étant retenu comme l'une des propositions.

Le groupe demande à ce que le sous titre « Echo de la culture en pays de Pontivy » soit traduit en langue Galo, Bretonne et français ? Identité de notre territoire.

Une remarque revient régulièrement sur l'intitulé du cri de l'ormeau : le nom du magazine, certains pensent qu'il n'est pas trop en accord avec l'identité de notre territoire ou du département. L'ormeau pas très adéquat ?

Plusieurs personnes ont expliqué que c'était une collaboration avec un prestataire qui avait son label et son identité qui permettait d'avoir une certaine notoriété. Il est difficile de répondre favorablement à cette demande, il est préférable comme il est indiqué ci-dessus que l'on travaille sur notre particularité des 3 langues.

#### **- quelle couverture pour le premier numéro ? Arvil/Mai/Juin ?**

Lors du 9 novembre, le petit groupe réuni avec le cri de l'ormeau avait envisagé de permettre à une initiative pays fédératrice d'inaugurer le lancement du cri de l'ormeau en étant en page de couv. Le choix éventuel s'était porté sur la mise en réseau des chorales en Pays de Pontivy.

Les membres du groupe 1 trouvent cette proposition pertinente pour illustrer la dynamique du projet culturel en Pays de Pontivy, mais il a bien été indiqué que le privilège reste sur le choix de cette couverture mais que le coût de cette communication est à la charge du porteur de projet. Par anticipation, MCC, porteur du projet avait budgétisé cette dépense. Il faut à présent définir la deuxième page de couverture (le 10 décembre). **Si vous êtes intéressés, manifestez vous auprès de Sylvie afin que le comité de rédaction puisse faire son choix.**

Sur l'année 2010 il aura donc 4x2 couvertures sur l'année dans l'option 4 numéros ou 4x2 couvertures si 5 numéros. Tous étaient unanimes sur le fait qu'il y avait une réelle capacité à couvrir 8 ou 10 pages de couverture, la seule question : les acteurs culturels budgétiseront-ils cette dépense pertinente en communication, mais non négligeable.

#### **- organisation du calendrier : par communauté de communes ? Par cantons ? Ordre chronologique ? Ordre alphabétique ?**

Lors du 9 novembre, un découpage par ordre alphabétique et code couleur des communautés de communes avec un espace pour Moréac avait été émis, avec tout de même une interrogation.

Par rapport à cette interrogation, le groupe 1 préconise une classification par code couleur, par canton, par ordre alphabétique, puis par ordre chronologique des événements.

#### **- Création d'un comité de rédaction pour collaborer plus concrètement avec l'équipe du cri de l'ormeau**

Cette condition participative du territoire était une demande du groupe 1 lors du choix du prestataire. Le cri de l'ormeau avait répondu favorablement et demande à présent que ce groupe se constitue pour le 10 décembre afin d'enclencher le travail et respecter l'échéancier pour le lancement du cri de l'ormeau au 1<sup>er</sup> avril.

Pour constituer ce comité un appel a déjà été lancé auprès des différents acteurs culturels, certaines personnes se sont manifestées pour en faire partie. Jusqu'au 10 décembre il est tout à fait possible d'intégrer le comité de rédaction. Afin d'estimer le nombre de personnes allant participer à ce travail, envoyer un mail à Sylvie : [sylvie.tiger@pays-pontivy.fr](mailto:sylvie.tiger@pays-pontivy.fr). A ce sujet le groupe de travail demande que chaque canton soit au moins représenté ainsi que la diversité culturelle proposée sur notre territoire (point important du projet culturel en pays de Pontivy).

Voici les rubriques qui seront traitées en partie par le comité de rédaction :

**Le Chuchumuchu** = double page de présentation : zoom d'événements ou initiatives mais plutôt intemporels (un événement marquant, sortie CD etc) – appels à compétences –

**Le goutte à goutte** = chronique / carte blanche à un artiste pour relater un sujet culturel / ou portrait d'artistes / ou intervention d'un BDéiste (proposition de Nicolas TUTOUR, peu abordé, à discuter lors de la prochaine rencontre) sous forme d'articles, de reportage photos, de BD....

#### **Double page intérieure :**

Dans le 22, ces pages sont réservées à l'ADDM22., l'équivalence de l'ADDAV56.

L'ADDAV56 est assez favorable à l'existence de ce magazine sur le département du Morbihan. Il n'est pas exclu que celle-ci y participe dès la mise en œuvre du cri de l'ormeau en Pays de Pontivy, elle est actuellement en réflexion.

Dans le cas où ça serait prématuré pour l'addav 56, les membres du groupe 1 se demandent s'il ne serait pas envisageable de proposer une communication sur les informations du pays ? Quels types d'infos ? Uniquement dans le domaine culturel ? Transmission des travaux du Pays (syndicat mixte et du Conseil de développement) ? Cette double page reste-t-elle culturelle ou élargissement ?

Le comité de rédaction sera garant des contenus afin d'éviter les discours parfois institutionnels.

Certaines personnes de la plénière, par rapport à cette interrogation, rappellent la définition première du cahier des charges de ce magazine : domaine culturel et non un bulletin d'informations. Nous nous orientons vers un magazine culturel, l'information générale du pays de Pontivy ne trouve pas sa place sauf si une démarche quelconque associe une réflexion culturelle à un autre domaine (environnement, social, économique...) et là nous abordons un axe défini dans le projet culturel qui est la culture et la transversalité. Par contre il est plus qu'intéressant que les travaux du Pays et du conseil de développement dans le domaine culturel soient relatés. Ceci permet un regard généraliste sur la culture en Pays de Pontivy –

#### **L'Edito :**

Dans le département 22, c'est l'équipe du cri de l'orveau qui en a la maîtrise et souhaite la conserver pour toute extension de ce magazine. Le groupe 1 est plutôt favorable.

#### **- lieux de diffusion du magazine ?**

Selon les habitudes du cri de l'orveau (cafés, commerces, mairies, bibliothèques, OT, poste, cafés concert, maisons de la presse, lycées, enseignement supérieur, maisons des asso...) Il serait intéressant que les personnes issues du groupe 1 puissent établir une petite liste de l'existant pour le 10 décembre afin de la transmettre au cri de l'orveau. Sylvie fait passer l'info auprès des différents élus référents culture du Pays.

#### **- comment mobiliser les acteurs culturels pour une remontée d'info fin février/mi mars ?**

Engager 2 actions :

- un flyer page double à destination du grand public pour annoncer cette première incluant un appel à la remontée d'information.

A diffuser soit via le futur réseau de diffusion du cri de l'orveau sur notre territoire (en février) soit (et/ou) via les bulletins municipaux de fin d'année (implique un dépôt en mairie début décembre)

- un courrier aux acteurs culturels identifiés (asso, artistes, élus référents culture) avec un exemplaire « périmé » du cri de l'orveau version 22.

A cela s'ajoute les outils de communication habituels (presse, radio, internet...bouche à oreille)

Dans le cri de l'orveau 22 : annoncer l'arrivée d'un petit frère 56/Pays de Pontivy

Cout : à équilibrer dans le budget global « cri de l'orveau » annuel. A étudier sinon dans le budget coordination générale.

Cette initiative portée par le groupe de travail de la commission culture du conseil de développement pour sensibiliser la population est une action de coordination générale. Le projet culturel ayant une enveloppe spécifiquement pour soutenir la transmission d'info concernant le projet se doit de répondre favorablement.

Peut être faut-il penser à l'organisation de la journée de lancement du cri de l'orveau ? Une idée un peut originale et percutante ? Aller vers la population ?

#### **Remarques**

L'imprimeur : nécessité de communication et de faire un appel d'offre auprès des imprimeurs locaux

#### **- Le site internet**

Le site devait se lancer le 22 octobre, cette date a été repoussée au 16 novembre. Les membres de la commission communication et du bureau du Pays de Pontivy ont choisi de faire un lancement confidentiel. Il a été décidé que chaque secteur (leader, culture...) aura la charge de présenter le site à son réseau. En ce qui concerne le secteur culturel une présentation se fera le 10 décembre en plénière. Il est envisageable, si le groupe 1 pense qu'il est utile, de préparer un événement/ un temps fort sur cet outil et pourquoi pas le jumeler avec le lancement du cri de l'orveau afin d'en avertir la population et tous les acteurs culturels ? attendons les retours du groupe 1 quant à l'outil, faisons les rectifications si besoin.

## **Groupe 2 : Coordonner les initiatives culturelles**

Rapporteur : Anaïg Gohel

Animateur : Lionel Epailard

Participants à ce groupe : Erwann LE SAUCE (comité des fêtes Kergrist), Valérie SERRES, Elisabeth LERAY (asso MCC), Jean Jacques BOTHEREL (St Jean Brévelay Communauté), Lionel EPAILLARD (Les Arts Paisibles), Agnès BROSSET (Conservatoire de musique Pontivy), Brigitte LE LABOURIER (Asso dans tous les sens), Nicolas ROUTHIER (auberge de jeunesse de Pontivy), Naïg NOHEL (asso polycultures)

### **Objectifs :**

- Informer les acteurs culturels de la fiche identitaire en ligne
- Mutualisation de matériel
- Mutualisation de l'emploi
- Actions impulsant la mise en réseau des acteurs culturels

### **- Diffusion de cette fiche / recueil des infos**

Cette fiche identitaire est mise en ligne depuis le 16 novembre. A chaque acteur du territoire de remplir cette fiche afin d'être répertorié. Avant d'être édité sur le site, la chargée de mission valide le contenu.

Il avait été décidé lors de la précédente réunion qu'un tract serait élaboré pour avertir de l'existence de cette fiche identitaire permettant un répertoire des acteurs culturels du territoire. Nicolas Routhier nous a fait part de sa proposition.

Celle-ci a été longuement débattue (trop pour certains), des remarques ont été formulées. De tout ce condensé Sylvie proposera à l'animateur et rapporteur du groupe une mise en page. Le document pourra être distribué lors de la prochaine rencontre le 10 décembre et de ce fait diffusé via les réseaux déjà évoqués.

Remarques : attention aux termes, aux images, et n'oublions pas d'intégrer du galo et du breton. Que ce document soit en adéquation avec la com du projet culturel pays (ce qui existe pour l'instant avant que le groupe 1 le précise).

### **- mutualisation de matériel**

*. Sonorisation/ technique*

Comme il avait été demandé lors de la précédente réunion, Sylvie est allée à la rencontre de deux acteurs importants dans ce domaine se situant sur ou proche de notre territoire :

- Koroll Son (Kergrist) : Suite à un entretien avec le directeur de cette structure, Sylvie a pu transmettre les informations suivantes : Cette structure souhaite participer à la dynamique culturelle du territoire par son professionnalisme. Koroll Son travaille beaucoup à l'extérieur du territoire et trouve dommage de ne pas intervenir suffisamment sur son propre territoire.

Pour Philippe Guillot, directeur, il est difficile de baisser ses tarifs. Il est plutôt envisageable d'affiner les demandes, et après rencontre et définition du projet il peut répondre au cas par cas en prenant en compte du budget.

Il souhaite d'avantage être à l'écoute des besoins d'accompagnement. Il est prêt à apporter des conseils sur l'organisation d'un évènement et sur l'apport technique. Pourquoi ne pas proposer des formations ?

Pour le projet MCC, Koroll son va accompagner, gracieusement, le porteur de projet sur la définition des différentes implantations à effectuer des 4 sites de diffusion afin de valoriser l'évènement. Cette phase dans la mise en œuvre d'un projet est non négligeable et contribue fortement à la réussite et à l'appréhension d'une manifestation. <http://www.korollson.com/>

- ATR (Josselin) : parc important, vieillissant ?, prix accessibles mais peu d'accompagnement ou de formation pour l'utilisation et l'implantation de lieu, pourtant souhaite le développer ! Ce prestataire a plus un « côté commerçant qu'associatif », malgré ses statuts. Par expérience, certains acteurs culturels présents ne trouvent pas forcément cette proposition très appropriée : matériel vétuste, à des prix attractifs mais oui mais ...il faut prévoir un budget parallèlement pour les câbles, ...ce qui induit de suite un surcout. Financièrement il n'a pas de gros avantages. Ce prestataire a le mérite d'exister. Il y a, toute de même, plus de 100 sorties par an de matériel par les acteurs culturels de notre territoire. Le technicien régisseur est prêt à intervenir pour une présentation.

### **La conclusion pour la création d'un parc de matériel est négative :**

Il existe une offre sur le pays. Difficile de créer un nouveau parc (concurrence, coûts).

Il existe plusieurs sonoriseurs professionnels sur le territoire qui proposent leurs services à prix raisonnables.

Il faut que ces professionnels fassent partis du répertoire du site internet avec pour information les avantages que peuvent bénéficier les acteurs culturels adhérant au projet culturel en pays de Pontivy, ce qui induit de rencontrer tous les professionnels louant du matériel technique pour leur présenter le projet culturel afin qu'ils comprennent la démarche.

. *Décors / costumes / ouvrages (pièces de théâtre)/technique*

Le groupe souhaite jouer un rôle dans la mise en réseau des échanges de service. Nous avons entendu plusieurs acteurs culturels parler d'un lieu de stockage ? Pour continuer dans cette réflexion il faut que l'on identifie concrètement le matériel, les décors, les supports qui peuvent être prêtés et sous quelles conditions ?

En ayant une certaine vision des choses nous pourrions entamer des orientations précises comme : rechercher un lieu de stockage ? Pour ce faire, créer une banque de données du matériel disponible, en envoyant à tous les acteurs culturels une enquête. Proposition d'enquête le 10 décembre.

### **- mutualisation de l'emploi**

Une demande existe (secrétariat, médiation, attaché presse), la chargée de mission culture est régulièrement sollicitée dans ce domaine. Au jour d'aujourd'hui la mutualisation de l'emploi se fait au cas par cas, ex : MCC et polyculture font travailler une même personne dans le domaine de la coordination de mise en œuvre de projet, ou transmission d'info, ex : la mairie de Le Sourn cherchant à consolider un poste d'animateur informatique.

Sylvie a rencontré une personne du pôle emploi pour obtenir des informations concernant les dispositifs des emplois aidés.

INFO : Nouveau dispositif de contrat aidé : CAE passerelle (asso et collectivités avant 31 décembre 09). Des docs sont à votre dispositions solliciter Sylvie.

Pour aller plus loin dans la réflexion, et pourquoi pas la création d'un groupement d'employeur associatif il faut associer un grand nombre de partenaires autour de la table : activy, pole emploi, acteurs du territoire du milieu associatif, les chantiers d'insertion...

Cette réflexion s'axerait plus vers un projet inter-associatif, pas uniquement culturel. Ceci signifie que certains membres de ce groupe rejoignent un groupe de travail bien spécifique, mais porté par qui ? Est-ce le rôle du conseil de développement ?

Il serait peut être intéressant de faire parvenir une enquête auprès de tous les acteurs culturels pour connaître les demandes afin de faire remonter une synthèse au conseil de développement accompagnée d'un courrier sollicitant la mise en place d'un groupe de travail pour la constitution d'un groupement d'employeur associatif si le besoin est bien identifié? Proposition d'enquête le 10 décembre.

### **- Actions impulsant la mise en réseau des acteurs culturels**

Depuis plusieurs rencontres certains membres de ce groupe pensent que c'est par l'action que l'on va faire naître des mises en réseau d'acteurs et que ceci va faciliter l'interconnaissance. D'ailleurs la mise en réseau des chorales a vu naissance dans ce groupe.

Certains membres de ce groupe souhaitent dans un premier temps que les productions culturelles locales puissent être diffusées sur le territoire. Qu'il faille organiser une programmation dans les communes.

Parallèlement le réseau des élus référents en fait la demande, et doit étudier cette faisabilité lors de leur prochaine réunion du 26 novembre. Pourquoi ne pas mettre toutes ces personnes autour d'une table et réfléchir concrètement sur la mise en place d'une organisation ? D'un comité de programmation ? D'une programmation annuelle pays ? A définir

Lors de la plénière une personne soulignait ceci :

Si la rencontre artistes/élus/population ne se fait pas, les artistes professionnels risquent de se désolidariser du projet, et le public n'adhérera pas par manque de lisibilité. Il faut impérativement mettre en place une action dimension pays dans ce sens là.

### **Groupe 3 « Vitrine / temps fort/forum en direction des populations »**

Rapporteur : Françoise Ramel - Flageul

Participants à ce groupe : Bruno BROUSSIER (Dans tous les sens – St Jean Communauté), Françoise RAMEL FLAGEUL (présidente commission mixte culture pays de Pontivy), Cathy ANNIC (artiste Pontivy), Stéphane TREILLE (domaine de Kerguéhenec - Bignan), Roland LE DIZEC (adjoint Malguénac), Christelle BERRIO (Bieuzy), Yves Marie LE TEXIER (La compagnie des masques, président commission culture CD)

Objectifs : Clarifier et prioriser les objectifs :

- promouvoir le projet culturel auprès de la population ?
- faire se rencontrer population et acteurs culturels ?
- comment organiser un temps d'évaluation ? Critères ?
- quels thèmes ?
- échanges avec d'autres territoires sur des expériences aux ambitions similaires mais méthode différente ?

Par rapport aux objectifs présentés précédemment voici la proposition du groupe 3 :

Il faut organiser un temps fort sur un lieu unique. Un bourg de préférence (pas trop excentré) mais relayé sur d'autres lieux.

Investir rues, salles communales, voire lieux privés par des amateurs et des professionnels

Il faut que ce temps fort est un caractère festif (Gorvelo), convivial, simple mais percutant

Pour ce faire il faut dès à présent avec l'accord des membres de la plénière que le groupe avance dans la concrétisation au-delà des réunions de commissions.

Pour trouver le lieu faire un appel au réseau des élus référents culture, les impliquer dans la mutualisation logistique. Associer les communautés de communes à cette démarche.

Certaines personnes pensent que c'est une mauvaise idée : pourquoi recréer un événement quand il y en a tant à accompagner.

La thématique de ce groupe est source de débat, voici les positions de quelques personnes :

-Mécompréhension de l'avancé du groupe, un retour en arrière après 4 rencontres.

- 1- Forum culturel
- 2- Temps fort
- 3- Ajouter une plus value à une manifestation existante
- 4- Temps fort

Depuis 4 réunions les participants ne sont pas les mêmes. La dernière fois, décision de s'adosser sur un événement dans le pays. Et d'ajouter une plus value plus axée sur des temps de rencontre, de réflexion, de débat, de focus sur des expériences du territoire et venues d'ailleurs, un temps de présentation du projet culturel au public et aux élus...

Le groupe 3 répond que ceci n'est pas incompatible. Si un évènement nous sollicite sur cette partie on peut y répondre.

On peut aussi, peut être envisager une journée pour lancer la programmation annuelle du territoire, une sorte d'ouverture de saison.

Il faut investir les lieux aux plus proches des lieux de vie.

Pourquoi, ne pas dans un premier temps se pencher sur le lancement du cri de l'ormeau ?

Une personne de la plénière exprime ses inquiétudes :

Pour ce faire il faut s'appuyer sur les réseaux existants, sont-ils prêts à se lancer dans un telle aventure ?

Pourquoi organiser une grande messe de la culture alors que l'on n'a pas encore mobilisé les réseaux existants sur des actions d'ancrage au territoire ? Pourquoi organiser de l'événementiel alors que le projet culturel est là dans un premier temps pour poser une politique culturelle sur de la régularité, des actions dans le temps, des prises d'habitude, de la fidélisation d'un public dans une démarche d'éducation artistique et culturelle ?

A contrario une autre personne trouve l'idée géniale de mobiliser tout le monde lors d'une grande manifestation à dimension pays ?

C'est une opportunité !

Objectif de la prochaine réunion :

Cahier des charges à rédiger

**Prochaine Rencontre Jeudi 10 décembre 2009 à partir de 19h**

**A Pontivy – Auberge de jeunesse.**